

Mr et Mme Castelli Christophe



Maître RECCHI Stéphane  
SCPA Morelli-Maurel-Santelli Pinna-Recchi  
Diamant III  
2, avenue de Paris  
20000 Ajaccio

Courrier envoyé par e-mail  
et lettre avec accusé de réception

Porto-Vecchio le 9 février 2011

Cher Maître,

Je reviens vers vous suite à notre discussion du 31 janvier 2011.

Lors de cet entretien, vous avez convenu avec nous que la maison située sur la commune de Zonza lieu dit « Chioso », parcelles cadastrées B254 et 255 et constructions édifiées dont Madame Piétri Camille épouse Machado est propriétaire, ne devait pas figurer dans la procédure de liquidation.

En effet, votre cabinet nous représente dans le cadre de plusieurs procédures contentieuses.

Ainsi, il ne vous aura pas échappé que l'arrêt de la cour d'appel rendu le 11 juin 2010 a refusé d'étendre le champ de la procédure au patrimoine de Madame.

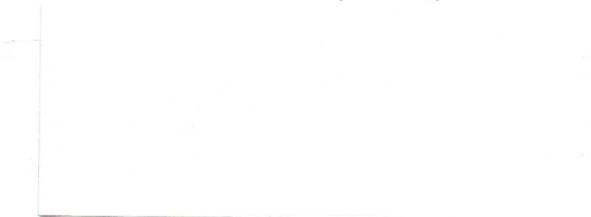
Dans ce contexte, le bien litigieux n'a aucune vocation à se retrouver dans le cadre de la procédure devant le tribunal de commerce.

Dès lors, nous vous remercions de bien vouloir mettre en œuvre dans les plus brefs délais les diligences nécessaires au retrait de ce bien de la procédure collective.

Restant dans l'attente de vos nouvelles que nous espérons rapides.

Nous vous prions de croire, Cher maître, en l'assurance de nos sentiments respectueux.

Mr et Mme Castelli Christophe



Copie faite par e-mail à Maître Morelli Henry